

ORDONNANCE COLLECTIVE	PRÉPARATIONS SPÉCIFIQUES PRÉOPÉRATOIRES, SPÉCIALITÉ CHIRURGIE GÉNÉRALE	NO : OC-2-B-Ib-K (Temp : 1.24)
Référence à un protocole : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non		Mise en vigueur le : <u>JUIN 2009</u>
Titre : _____		Révision prévue le : <u>JUIN 2011</u>
PROFESSIONNEL(LE) HABILITÉ(E) À EXÉCUTER L'ORDONNANCE ET LE SECTEUR, PROGRAMME OU SERVICE VISÉ : Infirmiers (ères) travaillant au CSSS du Sud de Lanaudière, secteur de la pré-admission et de la chirurgie d'un jour.		
GROUPE DE PERSONNES VISÉES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE : Client devant subir une intervention chirurgicale en chirurgie générale.		
ACTIVITÉS RÉSERVÉES : B- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique Ib- Effectuer et ajuster les traitements médicaux, selon une ordonnance K- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.		
INDICATIONS ET CONDITIONS D'INITIATION Clients devant subir : <ul style="list-style-type: none">⇒ Une hémorroïdectomie⇒ Une fistulotomie⇒ Une sphinctérotomie⇒ Une exploration du rectum et de l'anus sous anesthésie		
INTENTION THÉRAPEUTIQUE Compléter la préparation spécifique préopératoire afin de s'assurer des conditions intestinales optimales à l'intervention chirurgicale.		
CONTRE-INDICATION Client ayant une pathologie anale aiguë : <ul style="list-style-type: none">⇒ Abscès anal⇒ Thrombose⇒ Hémorroïdes, etc... } Créant une douleur importante, empêchant l'administration des Fleet®		

LIMITES / RÉFÉRENCE AU MÉDECIN

Client de moins de 16 ans

DIRECTIVES

- ⇒ Remettre au client la feuille de prescription externe étampée pour qu'il puisse aller chercher à la pharmacie communautaire de son choix :
 - Lavement Fleet® régulier x 2, à administrer à 6 heures AM, le matin de la chirurgie, ou selon l'heure de la chirurgie
 - Idéalement, les lavements doivent être administrés 2 à 4 heures préopératoires
 - Aviser le client d'attendre 15 à 30 minutes entre l'administration de chaque lavement
- ⇒ Enseigner au client la technique d'auto-administration : #03.11 *Lavement évacuant à usage unique « Fleet® »*
- ⇒ Si le client est incapable de procéder à l'administration des lavements par lui-même, l'aviser de se présenter à 8 heures en CDJ, afin qu'il puisse recevoir sa préparation

RÉFÉRENCES AUX OUTILS CLINIQUES

- ⇒ Technique de soins infirmiers CSSSSL : #03.11 *Lavement évacuant à usage unique « Fleet® »*
- ⇒ Méthode de soins de l'AQESSS : *Lavement hypertonique (Fleet®)*
<http://msi.aqesss.qc.ca/methodes/afficher.aspx?id=235&kw=lavement#>

SOURCE

Association des pharmaciens du Canada (2008), Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques, version en ligne (e-CPS), *Fleet®*, *Lavement*, APhC.

PROCESSUS D'ÉLABORATION

Révisée par :

Joannie St-Pierre
Conseillère clinicienne, secteur chirurgie / soins ambulatoires

Nathalie Bordeleau
Inf. à l'harmonisation des outils cliniques

Mai 2008

Date

Personnes consultées :

Line Chamberland et Caroline Sylvain
Infirmières cliniciennes de la pré-admission

Sophie Gingras
Adjointe au chef clinico-administratif, Chirurgie

Daniel Lussier
Pharmacien

Dr Paul Buu
Chef médical, département de la chirurgie

Carole Legault
Chef clinico-administratif de la chirurgie

Mai 2008

Date

Mai 2008

Date

Mai 2008

Date

Décembre 2008

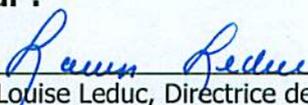
Date

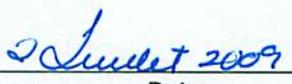
Juin 2009

Date

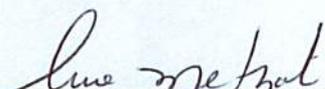
PROCESSUS D'APPROBATION

Validée par :


Mme Louise Leduc, Directrice des soins infirmiers par intérim

 23-06-09
Date

Validée par :


Mme Line Méthot, Chef de la pharmacie

23-06-09
Date

Approuvée par :


Dr Hoang Duong, Président du CMDP

09/06/18
Date